

Anonyme

DUM PROCUL A PATRIA

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.211]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce curieux motet composé sur un texte de George Buchanan est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS). Le système particulier de notation musicale correspond probablement à une habitude personnelle du compositeur, presque une signature. On rencontre ce système de notation dans plusieurs œuvres anonymes du *Recueil Deslauriers* (voir n^{os} d.158, d.160, d.161, d.212, d.213, d.214), mais aussi dans un manuscrit des archives départementales du Puy-de-Dôme (*O Jesu dulcissime*, F098), ainsi que dans le *Te Deum* (F-Pn/ Vm¹ 1643) de Pierre Tabart (1645-*ca* 1716), originaire de Chinon, enfant de chœur à Tours, maître de chapelle successivement à Orléans, Senlis et à la cathédrale de Meaux de 1689 à 1698 où il demeura jusqu'à sa mort. Là, il côtoya son successeur, Sébastien de Brossard, possesseur du *Recueil Deslauriers*. Cette coïncidence intéressante ne suffit pas à attribuer cette œuvre à Tabart.

SOURCES

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.211), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 176, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(1^{er}, 2^e et 3^e systèmes du f. 176)

Notation inversée des portées, les basses en haut, les dessus en bas.

SOURCE LITTÉRAIRE

Georg Buchanan, *Paraphrasis psalmodum Davidis poetica multo quam antehac castigatior*, Anvers, Christophe Plantin, 1566, p. 242-243.

Nombreuses rééditions dans toute l'Europe, notamment en France à Paris (Robert Étienne, 1575, 1580), mais aussi à Châlons-en-Champagne (1601) et, en Alsace, à Strasbourg (1568).

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie. Le séjour de Buchanan à Bordeaux, les louanges que lui adresse le poète poitevin Gaucher, dit Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623) indiquent peut-être un rapport du compositeur anonyme de ce motet avec cette région.

UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2, ut2, ut3, ut4, fa3

Le motet est composé pour un chœur à cinq parties. La partie de dessus est chantée par les enfants de chœur. Ils sont accompagnés par quatre parties de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille*, *basse-taille* et *basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

Cette paraphrase du *Psalmus CXXXVII* (*Super flumina Babylonis*, ps. 136) réalisée par le poète néo-latin écossais George Buchanan (1506-1582) est inattendue dans le *Recueil Deslauriers*. L'auteur bénéficie d'une belle renommée en France à la Renaissance, durant laquelle il est « appelé prince des poètes Latins de son temps [...] tesmoing en est Jean d'Aurat [Dorat] excellent (*sic*) poète du Roy de France », et durant laquelle il reçoit les louanges de « Monsieur de Saintemarte l'Assesseur du Roy au siege presidial de Poitiers » (voir Catherine

Magnien-Simonin, « Poitiers, 1588 : Thomas Bicartou ou du droit pour un Ecossais d'être un poète français », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 6, 1995, p. 74-75). Buchanan enseigna au Collège de Guyenne à Bordeaux de 1539 à 1541 où il eut Montaigne comme étudiant. Il fut probablement lié à Marc-Antoine Muret auquel il adresse une dédicace.

Le texte utilisé dans la copie du motet dans le *Recueil Deslauriers* a subi plusieurs modifications et comporte un certain nombre d'erreurs grammaticales (voir ci-dessous).

TEXTE & TRADUCTION

Dum procul a patria mœsti Babylonis in oris,

Fluminis ad liquidas forte sedemus aquas ;

Illa animum subiit ^(a) species miseranda Sionis,
Et numquam patrii tecta videnda soli,
Flevimus, et gemitus luctantia verba repressit,
Inque sinus ^(b) liquidæ decedit imber aquæ.
Ecce iterum dominus Solimæ populator opimæ

Quærit sub mediis carmina læta malis. ^(c)^(d)

^(a) Deslauriers : « subii ».

^(b) Deslauriers : « simus ».

^(c) Deslauriers : « sub medii carmina lecta mali ».

^(d) Buchanan, pour les deux derniers vers :
« Muta super virides pendebant nablia
ramos,/ Et salices tacitas sustinere lyras./
Ecce ferox dominus Solymæ populator
opimæ/ Eligit in mediis carmina læta malis.

*Profondément affligés loin de la patrie, aux confins de
Babylone,*

*Nous demeurons ainsi, résignés, errant près des eaux
limpides du fleuve ;*

Là, la triste image de Sion a pénétré notre âme

Et, ne voyant jamais les maisons du sol paternel,

Nous avons pleuré, et notre plainte a eu raison de nos cris

Et, du côté de ces méandres, tomba une pluie de larmes.

*Le voici à nouveau ce Seigneur, le pillard de l'opulente
Solima.*

*Il nous ordonne, parmi mille tourments, de chanter des
hymnes joyeux.*

(traduction : Jean Duron)